

INSTITUT NOTRE-DAME

Avenue Jean Tasté 80

4802 HEUSY



☎ 087/29.10.70

☎ 087/29.10.99

E-Mail: info@notredameheusy.be

JOURNAL D'INFORMATIONS

Respectons nos *différences*
avec *élégance*



Août 2013

Editeur responsable:

Eric Dethier

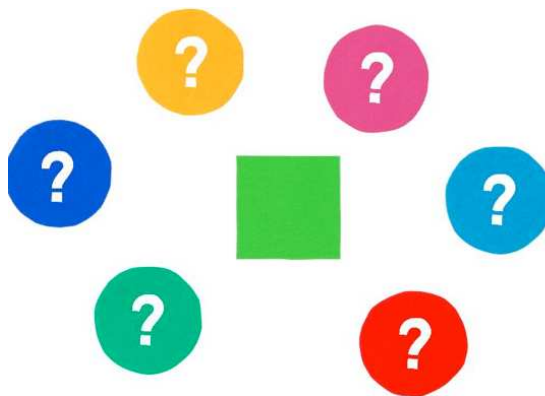
Avenue Jean Tasté 80

4802 HEUSY

Editorial

Après des vacances ensoleillées, nous voici repartis dans une nouvelle année scolaire. Impatience, curiosité pour certains, crainte pour d'autres... A tous les jeunes que nous allons accompagner, nous souhaitons la bienvenue.

« Respectons nos différences avec élégance »



Voilà le thème qui reviendra dans nos réflexions et dans la mise en œuvre de nos chantiers durant cette année. Invitation à regarder les différences comme une chance d'un questionnement sur les croyances, les traditions, les interrogations de chacun.

Que cette nouvelle année scolaire soit pour chaque jeune l'occasion de découvrir ses richesses et de les valoriser avec audace et respect dans un travail de qualité sur le chemin de la vie.

Qu'elle soit aussi l'occasion de collaborer avec vous, chers parents, lors des différentes rencontres que nous vous proposerons au cours de l'année. Vous trouverez les informations pratiques de premier ordre à la fin de cette brochure.

A chacun, l'équipe de direction souhaite une excellente année scolaire.

Eric Dethier, directeur

Bernadette Detiffe et Catherine Minguet, sous-directrices

La communication interpersonnelle.

Nous vous invitons, chers parents, à utiliser les canaux de communication que nous mettons à votre disposition en espérant vivement que cette année sera riche en échanges positifs pour votre enfant.

Si vous voulez entrer en contact avec un professeur, un éducateur, la direction, le PMS, ... vous pouvez le faire :

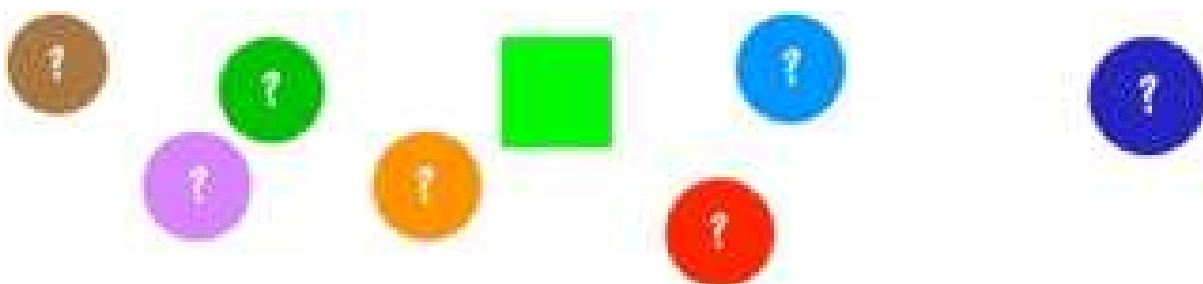
- par écrit via le journal de classe ;
- par téléphone via le secrétariat ou l'éducateur de votre enfant ;
(Évitez d'appeler sur le GSM de votre enfant, il risquerait de se le faire confisquer puisque son utilisation est interdite dans l'enceinte de l'école) ;
- en face à face lors des réunions de parents (voir dates plus loin) ;
- si vous désirez nous rencontrer, un rendez-vous est toujours possible, pour autant qu'il ait été arrangé à l'avance. Nous vous rappelons en effet qu'il est interdit d'entrer et circuler dans l'école sans s'être au préalable présenté au secrétariat et avoir demandé un rendez-vous.

Importance des documents de travail

Avoir ses cours en ordre est une des conditions incontournables pour une réussite et un travail scolaire de qualité.

Cette année nous serons particulièrement vigilants pour que le journal de classe, spécifique à l'école et que chaque élève reçoit le premier jour, soit complet et soigné jusqu'à la fin de l'année. Pour rappel : « Le journal de classe est un document officiel que les parents doivent signer régulièrement ». **(Règlement d'ordre intérieur 5.2).**

N'hésitez donc pas à le consulter régulièrement.



Eduquer à la citoyenneté

L'année passée, nous avons entamé une réflexion liée à la citoyenneté.

Concrètement, les élèves motivés par le projet se sont réunis en « conseils de citoyens », et, encadrés par une équipe d'éducateurs très professionnels, ont réalisé les actions suivantes :

En 1^{ère} : une récolte de piles ;

En 2^{ème} : un flashmob sur le thème : « *Respectons nos différences avec élégance* » ;

En 3^{ème} : une action de solidarité avec une école en Haïti ;

En 4^{ème} : une réflexion sur les bienfaits et les méfaits de Facebook ;

En 5^{ème} : une journée sans moquerie ;

En 6^{ème} : un moment de découverte des autres avec le slogan « Accept Everyone ».

Cette année, nous reprendrons le thème « *Respectons nos différences avec élégance* » en ciblant nos actions sur le « bien vivre ensemble dans l'école ».

En recentrant sur les petits gestes de tous les jours, nous faisons le pari de sensibiliser au changement de mentalité et d'améliorer la vie au quotidien dans l'école.

En montrant, chers parents, de l'intérêt pour ces démarches dans l'école, vous participerez à notre mission commune d'éducation à la citoyenneté de nos jeunes.

Déjà merci pour votre soutien.



PROJET EDUCATIF de 2 ans et demi à 18 ans

Ensemble, une étoile pour chacun



Ensemble , une étoile pour chacun.

Le groupe est important pour :

- construire des projets communs ;
- développer des solidarités ;
- se sentir citoyen responsable : responsable de soi et des autres.

C'est ensemble que nous cherchons à progresser, c'est-à-dire :

- grandir avec les autres et non contre eux ;
- se grandir en faisant grandir l'autre.

Ensemble, une étoile pour chacun

L'étoile, c'est d'abord la compétence ;

- c'est aussi l'excellence ;
- c'est surtout le sens.

Chacun est appelé à atteindre un minimum de compétences solides ;

- est encouragé à accéder à son niveau d'excellence ;
- est invité à se construire du Sens, car toute personne a sa valeur, son étoile et sa lumière.

Pour Vivre, chacun cherche un idéal, une étoile qui le guide et qui lui donne des motivations, des raisons d'agir et d'espérer.

Nous avons tous une « terre promise ». Encore faut-il qu'on nous aide à la découvrir.

C'est notre quête individuelle et collective.

Ensemble, une étoile pour chacun

Chaque personne est importante, avec ses richesses et ses difficultés.

Chacun, avec ses différences, a sa contribution à apporter pour construire une société meilleure.

Notre-Dame et l'Enfant nous rappellent enfin que, dans une relation confiante et respectueuse entre l'éducateur et l'éduqué, tous les actes éducatifs sont fructueux.

PROJET PEDAGOGIQUE

de 2 ans et demi à 18 ans



| | |
|--|--|
| <p>En référence aux objectifs généraux de l'enseignement, notre école veille à ...</p> | <p>En référence à la spécificité de l'enseignement catholique, notre école se construit autour de quelques axes.</p> |
| <p>Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun de ses élèves.</p> | <p>UN ENSEIGNEMENT DE QUALITE OU CHACUN PEUT TROUVER SA PLACE Notre école accueille l'enfant, l'adolescent, là où il se trouve, et assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants, des occasions d'épanouissement.</p> <p>A cette fin, elle se propose de développer au maximum les potentialités de chacun aussi bien au point de vue intellectuel, corporel, social, affectif que spirituel.</p> <p>Elle accepte des rythmes différents dans l'évolution de l'élève.</p> <p>Elle favorise l'écoute et le dialogue, tant au cours des activités d'apprentissage qu'en dehors de celles-ci.</p> |
| <p>Amener tous ses élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie sociale, économique et culturelle.</p> | <p>UNE ECOLE OUVERTE SUR LE MONDE QUI DONNE DU SENS AUX APPRENTISSAGES L'école d'aujourd'hui ne peut se réduire à une transmission de connaissances. Elle doit aider l'enfant, l'adolescent à apprendre toute sa vie. Nous optons dès lors pour une pédagogie :</p> <p>fonctionnelle, développant des méthodes dynamiques, afin de réaliser un apprentissage dans un contexte significatif qui a du sens pour l'enfant, le jeune ; de l'initier aux réalités d'aujourd'hui et de favoriser la structuration des savoirs ;</p> <p>participative, fondée sur des comportements de travail collectif et individuel qui suscitent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie ;</p> <p>différenciée, variant les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes ainsi que de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage ;</p> <p>décloisonnée, abordant les matières notamment dans une approche interdisciplinaire.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Préparer tous ses élèves à être citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.</p> | <p>UNE ECOLE CHRETIENNE QUI FORME DES CITOYENS DANS LE RESPECT DES DROITS ET DES DEVOIRS DE CHACUN</p> <p>En travaillant ensemble à des objectifs communs de formation et d'éducation, les enfants, les jeunes et les adultes découvrent les richesses et les difficultés de la vie commune.</p> <p>Ils prennent conscience de la nécessité de se donner des règles et de s'approprier les lois existantes pour vivre en communauté où chacun peut être entendu et reconnu.</p> <p>Face à une situation qui interpelle, ils utilisent des lieux et des moments de prise de parole et d'écoute. Ils recherchent non seulement les causes mais prennent et assument également les mesures décidées ensemble. Si c'est nécessaire, ils font évoluer la loi.</p> <p>Notre école, dans une volonté d'ouverture, respecte les différences culturelles et philosophiques. Elle reconnaît, en son sein, une équipe d'animation pastorale et des cours de religion adéquats. Elle soutient le principe d'une éducation chrétienne, en lui réservant des lieux et des temps appropriés.</p> <p>Elle favorise un partenariat entre « grands » et « petits ».</p> <p>Elle défend un projet de mixité sociale. Cette découverte constructive des complémentarités fonde une société démocratique.</p> |
| <p>Assurer à tous ses élèves des chances d'émancipation sociale.</p> | <p>UNE ECOLE QUI PLACE LE PROJET PERSONNEL DE CHAQUE ELEVE AU CENTRE DE SES PREOCCUPATIONS</p> <p>Notre école veut prendre en compte TOUS les enfants et CHAQUE enfant.</p> <p>Elle désire aider chacun à développer son esprit critique et son jugement personnel, tout comme sa créativité. Elle tient compte des besoins de l'affectivité, du désir, de l'émotion.</p> <p>Elle invite à une auto-évaluation et pratique une évaluation formative puis sommative.</p> <p>Elle accompagne l'enfant, le jeune aux différents stades de son évolution pour s'insérer dans la vie sociale et professionnelle : groupes de niveaux, groupes de besoins, ateliers de lecture et d'écriture ; visites culturelles ; jumelages linguistiques ; stages ; rencontres avec le PMS, des professionnels, des anciens élèves...</p> <p>Pour ces multiples tâches, elle associe tous les partenaires de l'école, afin d'être fidèle à sa devise : ENSEMBLE, UNE ETOILE POUR CHACUN.</p> |



Pour assurer la sécurité et la mobilité de tous...

Aux parents des écoles maternelle, primaire et secondaire de l'Institut Notre-Dame.

Madame, Monsieur, Chers parents,

Pour garantir la sécurité des élèves et suite à des difficultés rencontrées les années antérieures, il nous paraît essentiel, en ce début d'année scolaire, de rappeler et de clarifier les règles liées au parking de l'institut.

A partir du début du mois de septembre, l'entrée du site de l'école est interdite aux voitures des parents et des élèves entre 8h15 et 15h40. Elle sera cependant tolérée aux heures de rentrée et de sortie des classes reprises ci-dessous aux personnes qui en auront préalablement fait la demande à la direction de l'école concernée et qui correspondent aux critères de dérogation suivants :

- famille conduisant un enfant dans le maternel et ayant un enfant de moins de 5 ans dans la voiture ;
- personnes à mobilité réduite conduisant un enfant dans le fondamental ;
- autorisation exceptionnelle accordée par la direction.

Si l'autorisation vaut pour toute l'année scolaire, les personnes apposeront un macaron de couleur valable uniquement pour l'année en cours. Nous vous demandons de le coller sur le rétroviseur intérieur du véhicule de manière à ce qu'il soit visible de l'extérieur. Une autorisation temporaire prendra la forme d'un simple document écrit à produire en cas de contrôle.

En outre, un poteau ancré dans le sol empêchera l'entrée du site aux voitures le mercredi de 11h50 à 12h10 (et pas les autres jours), tout en laissant la place pour que les véhicules puissent sortir.

Pour les personnes autorisées, la zone prévue pour l'embarquement et le débarquement lors des rentrées et sorties des classes porte le nom de « **ZONE DE DEBARQUEMENT** ». Elle se situe **juste derrière le bâtiment de la biblio bulle** (voir plan ci contre) et est signalée par des panneaux ad hoc. Les heures où cette zone est utilisable sont les suivantes :

- De 8h15 à 9h15.
- De 11h30 à 13h30.
- De 15h à 15h40.

A propos du parcage à proximité de l'école, la police nous demande d'être attentifs à ne pas encombrer des zones de passage (entrée de la rue Jean Baguette par exemple). Nous vous demandons également de respecter toutes les règles élémentaires de sécurité pour le bien de tous les utilisateurs de la voirie et des trottoirs.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre contribution à l'esprit de respect mutuel qui prévaut dans nos trois écoles, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

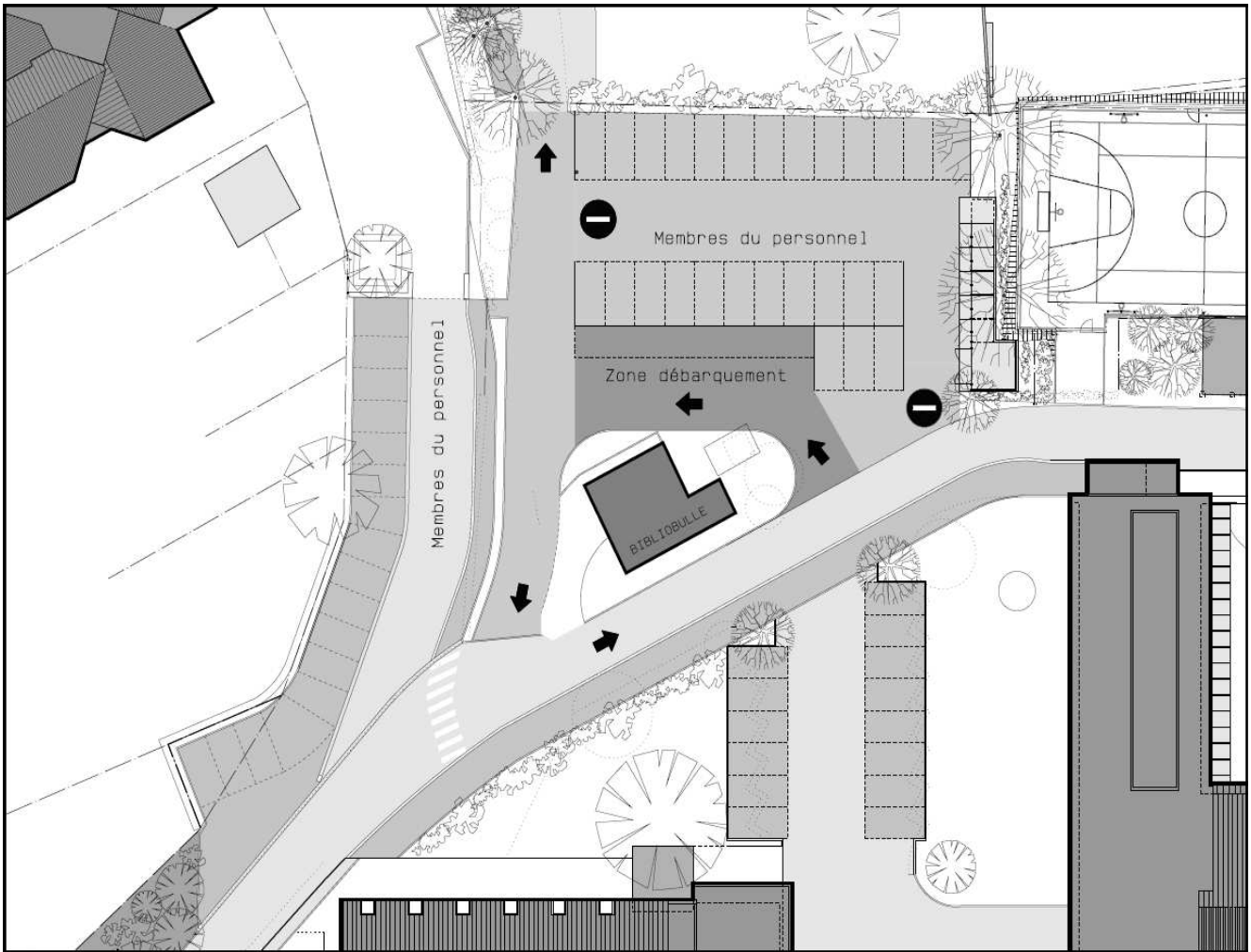
Les directions des écoles de l'IND :

Joëlle Collart, directrice de l'école maternelle.

Janick Simonis, directrice de l'école primaire.

Bernadette Detiffe et Catherine Minguet, sous-directrices de l'école secondaire.

Eric Dethier, directeur de l'école secondaire.



Aux élèves du secondaire

Nous demandons de ne pas obstruer les accès à l'école. **Le trottoir devant l'entrée principale n'est qu'un endroit de passage : on ne peut ni s'y attrouper ni stationner.**

En début de journée, les élèves devront donc entrer directement dans la propriété.

Sur le temps de midi et à la fin des cours, ils libéreront le trottoir.

L'équipe éducative du maternel, du primaire et du secondaire sera particulièrement vigilante pour faire respecter ces consignes primordiales pour la sécurité de tous.

L'endroit réservé aux fumeurs se trouve au pied de l'escalier de l'Avenue J. Tasté.

***Pour favoriser les contacts par le dialogue en direct et pour ne pas perturber les cours ...
ni la vie privée de nos jeunes.***

Parce que notre école a comme projet l'épanouissement de chaque jeune dans un environnement serein, vrai et respectueux, nous vous rappelons :

1/ Que l'usage du **GSM**, ainsi que tout autre appareil « multimédia », est **interdit à l'intérieur des bâtiments**. Son usage sera toléré dans les cours de récréation et dans le local de détente. Si cette règle ne devait pas être respectée par un élève, il se verrait confisquer immédiatement l'appareil et cette sanction serait accompagnée d'une note de comportement.

Seuls les parents pourront venir le récupérer entre 16h00 et 17h00 au secrétariat (le mercredi de 15h00 à 16h00).

Rappelons également que:

- comme les autres points du règlement, cette règle n'est pas négociable et la sanction est applicable quels que soient l'âge et les justifications du jeune ;
- si les parents ne peuvent venir à l'école entre 16h00 et 17h00, **ils donneront procuration à un autre adulte qui viendra récupérer l'appareil aux mêmes heures ;**
- l'école n'est pas responsable en cas de vol de G.S.M ou de tout autre appareil « multimédia ».

2/ Que, malgré que les réseaux sociaux sont, depuis un certains temps déjà, des moyens de communication largement exploités par nos jeunes, ces derniers peuvent se révéler, s'ils sont mal utilisés, sources de dérives : calomnies, injures, harcèlement, ... menant parfois à des actes graves. Nous en mesurons malheureusement de plus en plus fréquemment les effets. L'école n'a aucune prise sur ce phénomène qui relève de la sphère privée. Il faut savoir que les seuls responsables du contenu d'un site Internet sont les personnes qui l'ont créé ou leurs parents si ces personnes sont mineures. Nous vous invitons, donc, chers parents, à rester extrêmement vigilants et à responsabiliser votre enfant.

Vêtements oubliés...

Certains élèves oublient régulièrement des vêtements à l'école. A plusieurs reprises nous leur demandons de les reprendre.

Nous vous signalons que nous donnerons à l'ASBL « Terre » tout vêtement qui ne sera pas récupéré pour le 20 décembre 2013.

Merci donc d'inviter votre jeune à être vigilant.

Méningite à méningocoque

« Pour les nouveaux élèves et ceux qui n'ont pas encore transmis le document ».

Très important !

Le service de Promotion à la Santé à l'Ecole nous demande de faire remplir le document repris dans le règlement d'ordre intérieur qui vous sera remis en début de cette année scolaire.

Votre(vos) enfant(s) le remettra à son(sa) éducateur(trice).

Inutile d'insister sur l'importance de cette directive... Merci.

Pas de passage de la section de transition vers la section de qualification en cours d'année scolaire

Aux élèves (et à leurs parents) inscrits en 3^e, en 4^e et en 5^e *transition* (enseignement général de transition et enseignement technique de transition)

Depuis plusieurs années, nous constatons qu'un nombre de plus en plus grand d'élèves (parfois une dizaine) demande une réorientation vers la section techniques sociales ou agent d'éducation (technique de qualification) en cours d'année scolaire.

D'une part, vous le comprendrez aisément, cette pratique désorganise complètement les classes de techniques sociales, cause un préjudice important aux élèves déjà inscrits et permet rarement aux élèves qui arrivent de récupérer le sérieux retard pris étant donné les exigences toujours plus grandes de cette option, surtout suite aux nouveaux programmes.

D'autre part, elle encourage certains élèves de l'enseignement général ou de l'enseignement technique de transition à ne pas fournir les efforts nécessaires pour atteindre le mieux possible les objectifs assignés à une section dans laquelle ils se sont engagés.

C'est la raison pour laquelle, comme les années précédentes, nous refuserons ce passage de la section de transition vers la section de qualification en cours d'année scolaire.

Nous vous demandons donc de réfléchir convenablement à votre orientation en analysant consciencieusement les résultats scolaires et en demandant un maximum de conseils aux professeurs et au centre PMS.



Demande d'allocation de bourses d'études

Comme chaque année, des documents de demande d'allocation de bourses d'études sont mis à votre disposition au secrétariat ou au local d'inscriptions.

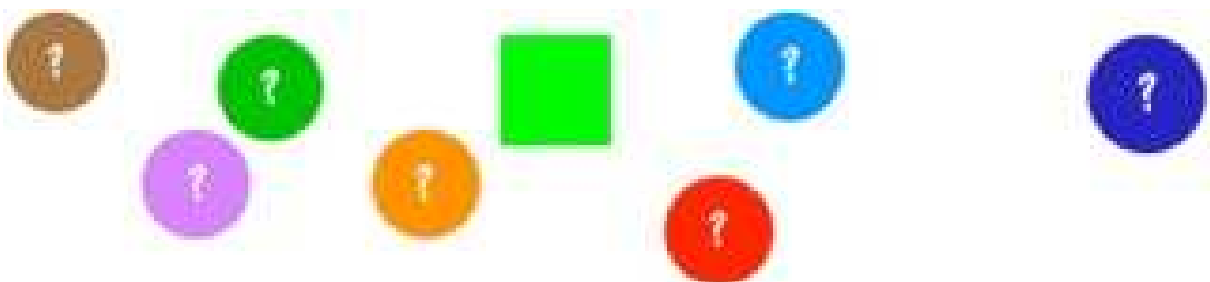
Pour pouvoir les remplir correctement et le plus rapidement possible, nous vous demandons de respecter ces quelques consignes :

- 1°) Demandez votre formulaire à l'établissement si vous ne l'avez pas encore reçu.
- 2°) Transmettez votre demande à l'éducateur(trice) de niveau de votre(vos) enfant(s) concerné(s) à partir du jour de la rentrée effective.
- 3°) Quand l'attestation des résultats scolaires 2012-2013 sera complétée vous pourrez le récupérer via l'éducateur(trice) qui s'en est chargé.
- 4°) Suivez scrupuleusement les indications reprises sur le document avant de le renvoyer sous pli RECOMMANDE au plus tard pour le 31 octobre 2013.

N.B.: Il est inutile de transmettre le document au secrétariat ni de demander pour le remplir avant la rentrée.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

L'Equipe du Secrétariat.



INVITATION



Comité des Fêtes

Institut Notre-Dame

Av. Jean Tasté 80

4802 HEUSY

Tél.: 087.29.10.70 Fax:087.29.10.99.

N°compte: 001-5496495-66

Le Comité des Fêtes vous invite à son traditionnel souper fondue (3 sortes de viandes) dans le restaurant de l'Institut Notre-Dame (niveau 1) le samedi 19 octobre 2013 à partir de 19 heures.



**Talon à remettre dans la boîte du bureau du hall d'accueil niveau 0
avant le 16/10/2013 ou à renvoyer à l'Institut Notre-Dame.**

(Attention : Nombre de places limité !)

Monsieur et/ou Madame

(N° de téléphone :

réserve(nt) : souper(s) à 15 €

..... souper(s) à 8 €

(enfants jusqu'à 12 ans)

et désire(nt) éventuellement se trouver à la table de

.....

Signature :

Horaire des secondes sessions et travaux de vacances 2013

Degré inférieur

| Jeudi 29/08/13 | | 1 G + 2 G | 3G | 3 + 4 TS | 3 + 4 Tqa 3 + 4 Pa et b 3 + 4 conf. |
|-------------------|-------|-----------|-----------------------|--------------------------------|--|
| | 8h30 | Math | Math | Math Expr Comm + Fr Comm | Math Expr comm |
| | 10h20 | EDM | | IVSP Religion | Art culinaire Français |
| | 12h50 | L. Mod. | L. Mod. I Ed. phys | L. Mod. ED. Phys. | L. Mod. Technologie de l'habillement |
| | 14h40 | Ed. phys. | L. Mod. 2 | Sc. humaines | Ed. Phys. |

| | | | | | |
|-----------------------------|-------|----------|------------------------------|-------------|-------------------------|
| Vendredi 30/08/13 | 8h30 | Sciences | Histoire Géographie | T.T. EVS | Sciences Sc humaines |
| | 10h20 | | Sciences | Sc appl. | Techno cuisine |
| | 12h50 | Français | Français Sciences (suite) | Français | Salle Techno salle |
| | 14h40 | | Français (suite) | | Religion |

Par courtoisie, nous te demandons de prévenir le secrétariat de l'école si tu ne présentes pas tes examens de 2^{ème} session.

Tu devras rendre ton livre le jour de ton examen à ton professeur avec un petit talon (reçu et complété en juin) mentionnant ton nom, prénom, ton professeur et l'année d'études.



Degré supérieur

| <u>Jeudi</u> <u>29/08/13</u> | | <u>4 G+TT</u> | <u>5+6G + TT</u> | <u>5 (TQ1, 2, 3) +</u> <u>6 (TQ1, 2, 3)</u> | <u>5 (TQ5, 6, 7) +</u> <u>6 (TQ4 , 5)</u> | <u>5-6TQa</u> | <u>5-6P-7P</u> |
|---------------------------------|-------|---------------|--------------------------|---|---|---------------|----------------|
| | 8h30 | Math | Math Français | Religion | F. soc. LMI | LMI | |
| | 10h20 | | | AIP + ECR Psycho | | Religion | Français |
| | 12h50 | LMI | FGS - Géo 4 Sc 7 Phys | EDS | Psychologie | Oenologie | |
| | 14h40 | | Histoire TRI | Sc techno | Sc techno | Sc techno | |

| <u>Vendredi</u> <u>30/08/13</u> | | | | | | | |
|------------------------------------|-------|-----------|-----------------------------|--------------------------|-----------------|----------|---------|
| | 8h30 | Sc3h—Sc5h | Sciences 3h Sc 7h chimie | Educ musi Sc humaines | EVS | Gestion | T salle |
| | 10h20 | | Ed phys | LMI TEC | Math Ed phys | LM II | |
| | 12h50 | LM II | LM I—LM II SSO | Français | TFE - PI | T cuis | T cuis |
| | 14h40 | Géo | Sc 7h Bio LM3E | Math | Français | Français | |

N.B:

Pour les examens d'art culinaire, de salle ou CQ, prendre contact avec le professeur concerné.



Calendrier de la rentrée de septembre

| INFORMATION UTILES | | ACCUEIL—RENTREE—STAGES |
|--|--|---|
| Je 29/08 et Ve 30/08 | Examens et épreuves de remédiation selon l'horaire indiqué sur le bulletin dans ce journal <i>(Rentrée des livres prêtés pour les examens et les épreuves de remédiation)</i> | |
| Di 01/09 | | Stages 6e Hôtellerie du 01/09 au 22/09 |
| Lu 02/09 | Qualifications en 6e Hôtellerie | |
| Ma 03/09 | Qualifications en 6e Hôtellerie 11h00 : Délibés des 6e Hôtellerie Affichage des résultats de secondes sessions à 12h30 dans le hall d'accueil + Intranet | Rentrées 08h30 à 12h00 : Toutes les 1ères années Cours pour les classes de 1ère jusque 12h00. De 08h30 à 10h10 : Toutes les 2èmes années De 09h20 à 11h10 : Toutes les 3èmes années sauf les 3èmes Techniques sociales de 09.20H à 12.00H De 10.20H à 12.00H : Toutes les 4èmes années |
| Me 04/09 | Dépôt éventuel des recours de 16h30 à 17h30 | De 08h30 à 10h10 : Toutes les 5èmes années De 08h30 à 14h30 : Journée d'accueil 2e Degré Techniques Sociales De 09h20 à 11h10 : 6èmes (sauf 6e hôtellerie) et 7e hôtellerie Cours normaux pour les classes de 1e, 2e, 3e, 4e (jusque 14h30) |
| Je 05/09 | Commission locale pour les recours éventuels de 14h30 à ... | 08.30H à 14.30 H : Journée d'accueil 3e Degré Techniques Sociales et Agent d'éducation Pour les autres années, cours normaux jusque 14.30H |
| Ve 06/09 | Bourse aux vêtements d'hôtellerie de 14h30 à 16h30 Conseils de classes éventuels à 11h10 | |
| Lu 09/09 | Qualifications en 6e Agent (1 jour ou 2?) | |
| Ma 10/09 | Toute la journée : Prise des mesures en hôtellerie Réunion des parents des 1ères années à 19h30 | |
| Je 12/09 | Dépôt éventuel des recours (Agent d'éducation) de 09h00 à 11h00 Commission locale éventuelle de 12h00 à 12h50 | |
| Je 19/09 16 | Réunion pour les parents des élèves de 3e année 18h00 : Professionnel hôtellerie 19h00 : Technique hôtellerie et confection 19h30 : Techniques sociales 20h00 : Générale et Technique de transition | |
| Je 26/09 | Journée pédagogique des professeurs | |
| Ve 27/09 | Congé de la Communauté française | |
| Lu 30/09 | | Journée d'accueil des 6e Hôtellerie à 08.30H |

Calendrier et dates importantes du 1er trimestre

| | | | |
|-------------------------------|--|-------|--|
| Mardi 10 septembre 2013 | Réunion de parents des 1ères années | 19h30 | |
| Jeudi 12 septembre 2013 | Passage photographe | | |
| Vendredi 13 septembre 2013 | Passage photographe | | |
| Jeudi 19 septembre 2013 | Réunion pour les parents des élèves de 3e années : - 18h00 : Professionnel hôtellerie - 19h00 : Hôtellerie et confection - 19h30 : Techniques sociales - 20h00 : Générale et Technique de transition | | |
| Jeudi 26 septembre 2013 | Journée pédagogique : cours suspendus | | |
| Vendredi 27 septembre 2013 | Congé | | |
| | Présentation des nouvelles qualifications aux parents des élèves de 5e hôtellerie | 19h30 | |
| Samedi 12 octobre 2013 | Souper de l'école maternelle au restaurant niv. 1 | 18h00 | |
| Samedi 19 octobre 2013 | Souper fondue du Comité des Fêtes voir page 13 | 18h00 | |
| Mardi 22 octobre 2013 | Conseils de classes : cours suspendus | | |
| Jeudi 24 octobre 2013 | Bulletins 1ère période | | |
| Lundi 28 octobre 2013 | Vacances d'automne du 28/10 au 01/11 | | |
| Mardi 5 novembre 2013 | Réunion de parents | 16h30 | |
| Vendredi 29 novembre 2013 | Saint-Nicolas des rhétos | | |
| Mercredi 4 décembre 2013 | Bulletins 2e période 2e et 3e degrés | | |
| Mercredi 11 décembre 2013 | Bulletins 2e période 1er degré | | |
| Mercredi 18 décembre 2013 | Conseils de classes : cours suspendus | | |
| Jeudi 19 décembre 2013 | Conseils de classes : cours suspendus | | |
| Vendredi 20 décembre 2013 | Bulletins de Noël et activités spéciales | | |
| Lundi 23 décembre 2013 | Congé d'hiver du 23/12/13 au 03/01/14 | | |
| Dimanche 16 mars 2014 | Fancy-fair | | |

Les dates importantes de janvier à juin seront présentées dans le journal d'informations de Noël et le calendrier est mis à jour sur le site de l'école.

Cependant, merci de tenir compte que les 2e sessions seront organisées **les jeudi et vendredi 28, 29 août 2014**. Aucune dérogation ne sera accordée.

Heusy, année scolaire 2013-2014
Participation aux frais scolaires
(Voir tableau ci-contre)

Chers Parents,

Nous vous rappelons que toute inscription d'élève dans notre établissement, suppose l'acceptation du paiement des frais scolaires. (Cfr. Décret Missions du 24/07/97 art.76 et 100).

La participation financière concernant les dépenses relatives aux études que vous avez choisies pour votre enfant ne couvre pas :

1. Les frais inhérents aux activités extérieures : entrées, déplacements etc.
Sauf pour certaines options (1^{ère} et 2^{ème} Différenciées, Techniques sociales, Agent d'éducation).
2. Pour l'option hôtellerie : les vêtements, le matériel personnel et les repas.
3. Pour l'option habillement : l'achat des tissus pour les vêtements personnels.

MODALITES DE PAIEMENT

A. Soit la totalité, à verser avant le 15 septembre 2013 (colonne X).

Seuls les paiements effectués avant le 15 septembre bénéficient de la réduction des 10% déjà calculée dans la colonne X.

Attention, aucun remboursement des 10% ne sera effectué par l'école en cas d'erreur.

B. Les étalements de paiement peuvent se faire de 2 manières :

- 1) Soit en **trois** fois : le 15/09/2013, le 01/12/2013, le 01/03/2014 (colonne Y).
- 2) Soit en **10 mensualités** le **1er** du mois par ordre permanent, le premier paiement devant être effectué pour le 15 septembre (colonne Z).

En cas de paiements aux échéances convenues, l'élève bénéficiera d'une note de crédit d'une valeur de 5% de ces montants pour l'année scolaire suivante.

A payer uniquement par compte bancaire au n° **BE07 248-0337596-66** de l'Institut Notre-Dame en indiquant bien **les nom et prénom de l'élève**.

ATTENTION :

**L'inscription de l'élève ne sera effective qu'après paiement des frais scolaires.
En cas d'impayés au 30/06/2014, le principal, des frais et intérêts de retard seront réclamés par l'intermédiaire de la société de recouvrement FIDUSUD.**

En vous remerciant d'avance pour votre confiance, nous vous prions d'agréer, chers Parents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction, Eric Dethier

Année Scolaire 2013-2014 FRAIS SCOLAIRES

| CLASSE | LIV. | PHOT. | AP. | CUI | C. | D. | EM/ ET | CT/ T | AD. | CA. | Total | 1 fois | 3 fois | 10 fois |
|--------------------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|---------------|--------|--------|---------|
| | | | | | | | | | | | Euros | X | Y | Z |
| 1 Commune | 64,00 | 57,00 | | | | 8,00 | 8,00 | | | | 137,00 | 123,30 | 45,67 | 13,70 |
| 1 Com opt art culi | 64,00 | 57,00 | | 35,00 | | 8,00 | | | | | 164,00 | 147,60 | 54,67 | 16,40 |
| 1 Différenciée | 6,00 | 50,00 | 55,00 | 60,00 | | 15,00 | | | | | 186,00 | 167,40 | 62,00 | 18,60 |
| 2 commune | 54,00 | 49,00 | | | | | 8,00 | | | | 111,00 | 99,90 | 37,00 | 11,10 |
| 2 Com opt art culi | 54,00 | 49,00 | | 45,00 | | | | | | | 148,00 | 133,20 | 49,33 | 14,80 |
| 2 Différenciée | 0,00 | 60,00 | | 50,00 | 10,00 | 15,00 | | | | | 135,00 | 121,50 | 45,00 | 13,50 |
| 3 transition | 81,00 | 54,00 | | | | | 4,00 | | | | 139,00 | 125,10 | 46,33 | 13,90 |
| 3 trans SSE | 81,00 | 54,00 | | | | 8,00 | | | | | 143,00 | 128,70 | 47,67 | 14,30 |
| 3 techn hôt. | 0,00 | 45,00 | | | | | | | | 15,00 | 60,00 | 54,00 | 20,00 | 6,00 |
| 3 techn soc | 0,00 | 52,00 | 55,00 | 45,00 | | | | | | | 152,00 | 136,80 | 50,67 | 15,20 |
| 3 p.hôt-rest. | 9,00 | 40,00 | 2,00 | | | | 8,00 | | | 15,00 | 74,00 | 66,60 | 24,67 | 7,40 |
| 3 p.hab. | 9,00 | 35,00 | 2,00 | | 25,00 | | | | | | 71,00 | 63,90 | 23,67 | 7,10 |
| 4 transition | 42,00 | 68,00 | | | | | 4,00 | | | | 114,00 | 102,60 | 38,00 | 11,40 |
| 4 trans.SSE | 42,00 | 68,00 | | | | 8,00 | | | | | 118,00 | 106,20 | 39,33 | 11,80 |
| 4 techn hôt. | 0,00 | 53,00 | | | | | | | | 15,00 | 68,00 | 61,20 | 22,67 | 6,80 |
| 4 techn soc | 6,00 | 62,00 | 75,00 | | | | | | 40,00 | | 183,00 | 164,70 | 61,00 | 18,30 |
| 4 p. hôt-rest. | 9,00 | 47,00 | 2,00 | | | | | | | 15,00 | 73,00 | 65,70 | 24,33 | 7,30 |
| 4 p. hab. | 9,00 | 32,00 | 2,00 | | 25,00 | | | | | | 68,00 | 61,20 | 22,67 | 6,80 |
| 5 transition | 43,00 | 66,00 | 25,00 | | | | | | | | 134,00 | 120,60 | 44,67 | 13,40 |
| 5 techn hôt. | 80,00 | 43,00 | 5,00 | | | | | | | 15,00 | 143,00 | 128,70 | 47,67 | 14,30 |
| 5 techn soc | 12,00 | 54,00 | 30,00 | | | | | | | | 96,00 | 86,40 | 32,00 | 9,60 |
| 5 techn.éduc. | 12,00 | 61,00 | 105,00 | | | 8,00 | | 10,00 | | | 196,00 | 176,40 | 65,33 | 19,60 |
| 5 p.hôt-rest. | 64,00 | 67,00 | 5,00 | | | | | | | 15,00 | 151,00 | 135,90 | 50,33 | 15,10 |
| 6 transition | 37,00 | 73,00 | 4,00 | | | | | | | | 114,00 | 102,60 | 38,00 | 11,40 |
| 6 techn hôt. | 26,00 | 54,00 | 4,00 | | | | | | | 15,00 | 99,00 | 89,10 | 33,00 | 9,90 |
| 6 techn soc | 6,00 | 60,00 | 45,00 | | | | | | | | 111,00 | 99,90 | 37,00 | 11,10 |
| 6 techn.éduc | 6,00 | 75,00 | 50,00 | | | 8,00 | | 13,00 | | | 152,00 | 136,80 | 50,67 | 15,20 |
| 6 p.hôt-rest. | 15,00 | 45,00 | 4,00 | | | | | | | 15,00 | 79,00 | 71,10 | 26,33 | 7,90 |
| 7 p.hôt-rest. | 0,00 | 35,00 | 4,00 | | | | | | | 15,00 | 54,00 | 48,60 | 18,00 | 5,40 |

D : dessin
EM : expression manuelle
ET : éducation par la technologie
T : technique éducative - BEPS
AD : arts décoratifs
CA : casier
CT : prêt des couteaux

LIV : livres loués, + livres exercices achetés, médiat.

PHOT. : photocopies + droits auteurs

AP : activ. d'un jour prévues dans progr et/ou projet pédagogique - visite médicale stage

CUI : arts ménagers /cuisine

C : coupe/couture (ne couvre pas les vêtements personnels.)

*** Pour certaines options (informatique, espagnol, chimie...) des frais supplémentaires pourraient être demandés aux élèves ***

TOTAL = Somme à payer : en **1 fois** pour le 15/09/13 (**colonne X**). Vous avez 10% de réduction

ou en **3 fois** pour le 15/09/13, le 01/12/13 et le 01/03/2014 (colonne Y).

ou en **10 fois** par ordre permanent pour le 1er de chaque mois (colonne Z).

Seuls les paiements effectués en une fois, avant le 15/09 pourront bénéficier des 10% de réduction, soit colonne X

A verser sur le compte **BE 07 248-0337596-66** de l'Institut Notre-Dame en indiquant bien les **nom et prénom de l'élève**.

ATTENTION : L'inscription de l'élève ne sera effective qu'après paiement des frais scolaires.

| | |
|---|----------------|
| <u>Sommaire</u> | |
| Editorial | 2 |
| PROJET EDUCATIF de 2 ans et demi à 18 ans | 5 |
| PROJET PEDAGOGIQUE de 2 ans et demi à 18 ans | 6 - 7 |
| Pour assurer la sécurité et la mobilité de tous..... | 8 - 9 |
| Pour favoriser les contacts par le dialogue en direct et pour ne pas perturber les cours ... ni la vie privée de nos jeunes | 10 |
| Vêtements oubliés | 10 |
| Méningite à méningocoque | 11 |
| Pas de passage de transition en qualification en cours d'année scolaire | 11 |
| Demande d'allocation de bourses d'études | 12 |
| Invitation au souper fondue du 19 octobre 2013 | 13 |
| Horaire des secondes sessions et travaux de vacances 2013 | 14 - 15 |
| Calendrier de la rentrée de septembre | 16 |
| Calendrier et dates importantes du 1er trimestre | 17 |
| Participation aux frais scolaires 2013-2014 | 18 - 19 |